

**C'est inacceptable !
Nous ne pouvons pas accepter cela...**

0.69 % d'augmentation de salaire !

Voilà la proposition des employeurs pour cette année 2009.

Quant à la négociation de la nouvelle convention collective, les employeurs restent sur leurs propositions :

- 240 heures d'astreinte par mois,
- Travail du dimanche : 1 dimanche sur 2,
- Amplitude journalière de 13h.

Travailler plus pour gagner moins.

C'est le slogan de l'aide à domicile.

C'est scandaleux !

C'est pourquoi la CGT appelle les salariés à cesser le travail le 26 mai et à participer aux manifestations locales et à porter une motion aux employeurs en leur rappelant notre refus de gérer la misère.

Exigeons une revalorisation des salaires à 3 %, une convention collective décente protégeant les salariés.

**Le 26 mai, refusons d'être maltraités.
Faisons entendre les revendications
des salariés de l'Aide à Domicile...
SIGNEZ MASSIVEMENT LA MOTION.**